

Économie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **19 (1927)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à son règlement, stipulant qu'après le vote des textes authentiques anglais et français, les projets de convention et les recommandations pourraient, à la demande des gouvernements intéressés, faire l'objet de traductions officielles établies par le directeur du Bureau international du travail et enregistrés au secrétariat de la Société des Nations. Il appartiendrait aux gouvernements intéressés de considérer ces traductions comme faisant foi dans leurs pays respectifs, pour l'application des projets de convention et des recommandations.

Le conseil a reçu communication du rapport établi par la commission chargée d'examiner les rapports envoyés au bureau par les Etats membres de l'Organisation internationale du travail, au sujet de l'application des conventions qu'ils ont ratifiés. Il a décidé que ce rapport serait transmis à la conférence.

Le conseil a autorisé le Bureau international du travail à convoquer des représentants ouvriers qui exposeront au bureau du comité des migrations les conclusions auquel a abouti le congrès mondial des migrations, convoqué à Londres en 1926, quant aux questions relatives à l'émigration qui pourraient être étudiées par le comité des migrations ou par le service des migrations du B. I. T.

Economie

Les sociétés anonymes suisses.

La société anonyme est la forme d'entreprise typique du capitalisme; c'est elle qui se prête le mieux à l'économie capitaliste. C'est la raison pour laquelle les sociétés anonymes ont pris également en Suisse une très grande extension pendant ces dernières années. Cependant au 31 décembre 1925, il y avait encore 45,868 firmes particulières, 10,540 sociétés en nom collectif et sociétés en commandite, par contre seulement 9283 sociétés anonymes. Mais celles-ci se développent beaucoup plus rapidement que les autres. Depuis 1914, le nombre des firmes particulières a augmenté de 25 %, celui des sociétés en nom collectif et des sociétés en commandite également de 25 %; par contre, celui des sociétés anonymes de 72 %. Aussi l'importance économique des sociétés anonymes est naturellement beaucoup plus grande que les simples indications numériques permettent de le constater, attendu qu'elles sont avant tout la forme des grandes entreprises. L'extension prise par les sociétés anonymes suisses ressort des chiffres ci-dessous:

Année	Nombre	Capital nominal en milliers de fr.	Année	Nombre	Capital nominal en milliers de fr.
1902	2203	1,801,549	1921	7498	5,664,666
1905	2754	2,000,334	1922	7710	5,659,782
1910	3914	2,963,203	1923	8227	5,693,026
1915	5593	3,802,086	1924	8670	5,610,617
1920	7337	5,209,702	1925	9283	5,759,358

Ce sont les années 1915—1925 qui accusent la plus forte augmentation du nombre des sociétés anonymes. Toutefois tandis que le capital-actions monta à 1,4 milliards de francs dans l'espace de 1915—1920, l'augmentation de 1920—1925 ne comporte que 0,5 milliard. Pendant les années 1922 et 1924, on enregistra même une diminution du capital ensuite de la crise.

A fin 1925, les sociétés anonymes existantes se répartissaient comme suit selon les principales branches de l'économie publique:

	Nombre	Capital nominal en milliers de fr.
Matières premières	260	447,198
Industrie	2525	1,674,747
Commerce	5836	3,212,356
Transports	406	395,791
Autres branches	256	29,266
Total	9283	5,759,358

Les sociétés anonymes comprises sous la rubrique (Matières premières) sont pour la plupart des usines électriques. Dans l'agriculture, la société anonyme ne joue presque aucun rôle. Plus de la moitié de toutes les sociétés anonymes revient au commerce. D'après le nombre, ce sont les sociétés de construction et de terrain et d'après le capital les banques qui ont conduit à cette quantité de sociétés anonymes dans le commerce, comme le montrent les chiffres ci-dessous:

	Nombre	Capital nominal en milliers de fr.
Commerce proprement dit	1385	440,355
Sociétés de construction et de terrain	3296	168,879
Banques et sociétés financières	699	2,231,739
Assurance	32	212,500
Hôtels et restaurants	278	118,043
Commerce divers	146	40,840
Total	5836	3,212,356

Les sociétés industrielles se répartissent comme suit sur les différentes branches d'industrie:

	Nombre	Capital nominal en milliers de fr.
Produits alimentaires, boissons, tabacs	356	330,807
Industrie de l'habillement	145	60,941
Industrie du bâtiment	284	103,618
Industrie textile	284	327,409
Industrie du papier et du cuir	69	50,927
Industrie chimique	298	230,955
Industrie des métaux et des machines	837	517,577
Arts graphiques	252	52,513
Total	2525	1,674,747

Comme on le voit, la société anonyme est le plus fortement représentée dans les industries où les grandes entreprises prédominent, soit dans l'industrie des machines, dans l'industrie des produits alimentaires, boissons, tabacs, dans l'industrie textile et dans l'industrie chimique; dans l'industrie de l'habillement et l'industrie du bâtiment, par contre, cette forme d'entreprise se rencontre proportionnellement moins fréquemment.

Mouvement ouvrier

Dans les fédérations suisses.

SERVICES PUBLICS. La Fédération du personnel des services publics vient de publier un rapport de 338 pages sur les années 1925 et 1926. Après quelques paroles consacrées à la mémoire du fondateur de la fédération, le camarade Herman Greulich, suit un exposé général sur les conditions écono-